

*Direction des affaires européennes et internationales
Service des relations internationales*

RAPPORT N° 2010 - 1 - 28

à la COMMISSION PERMANENTE

du CONSEIL GÉNÉRAL

Séance du 18/01/2010

Aide d'urgence en faveur des populations victimes du séisme à Haïti du 12 janvier 2010

Un violent séisme de magnitude 7 sur l'échelle de Richter s'est abattu sur Haïti, dans la nuit du mardi 12 janvier 2010. Selon l'institut géologique américain, c'est le séisme le plus important depuis 200 ans.

Haïti a déjà été le théâtre de nombreuses catastrophes naturelles, dont la dernière remonte à 2008 avec une série de cyclones.

Ce pays, l'un des plus pauvres au monde et dont 80 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté a été très fortement touché.

C'est tout le centre-ville de Port-au-Prince qui semble avoir été rasé par le séisme. De très nombreuses victimes sont à craindre mais aucun bilan officiel n'est disponible pour l'instant. On parle de milliers de morts et de millions de personnes touchées par cette catastrophe.

L'aide internationale et les ONG mettent dès à présent en place leurs contributions afin de répondre aux premières urgences de la population.

Compte tenu de cette situation dramatique et de l'ampleur de la crise humanitaire qui touche les populations, je vous propose que le Conseil général s'engage dans une aide d'urgence, en versant immédiatement une somme de 50 000 € répartie entre les ONG suivantes, très présentes depuis de longue date dans le pays : Secours catholique-Caritas France, Croix rouge française, Secours populaire français, Médecins sans frontières, Action contre la faim.

Je vous prie de bien vouloir délibérer.

Le Président du Conseil général,

Rapport présenté par :
Mme BOURVIC
Conseillère générale déléguée

